Perfectionnement de la paie dans la métallurgie

Droit social

16/11/2026

Public et prérequis

Connaissances de base en paie

- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Personnes chargées de la gestion du personnel et de la paie

Les objectifs

Combiner les règles relatives à l'établissement du bulletin de paie
Approfondir certaines dispositions particulières
Accompagner le stagiaire dans le traitement de situations complexes relevant de l'établissement du bulletin de paie

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

- Cumul ou non-cumul d'indemnisation (heures supplémentaires, travail de nuit, jours fériés dans une même semaine)
- Jours fériés et heures supplémentaires
- Neutralisation, réduction de plafonds de régularisation annuelle de plafonds
- Temps partiel : congés payés et règle du 1/10ème pour un salarié passé à temps partiel en cours d'année, cadre à temps partiel avec calcul des cotisations retraite sur un temps plein
- Temps partiel thérapeutique
- Bulletin de salaire des apprentis, salariés en contrat de professionnalisation et stagiaires
- Départ en retraite
- Calcul de l'indemnité de licenciement (avec périodes d'emploi à temps plein et à temps partiel)
- Indemnité transactionnelle suite à un licenciement pour motif personnel
- Indemnité transactionnelle suite à un licenciement pour faute grave
- Régime social et fiscal en cas de rupture conventionnelle homologuée

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

RÉFÉRENCE
DRSPAINO00001S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour